

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 45 (1916)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Avis aux institutrices appelées à renouveler leur brevet

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les journaux annoncent aujourd'hui que la liquidation par voie de faillite de la Société de l'École Ferrer, à Lausanne, a été suspendue pour... défaut d'actif.

**Allemagne.** — Le *Deutsches Philologenblatt* publie une statistique très instructive des lycéens allemands qui sont actuellement sous les drapeaux. D'après cette statistique qui concerne seulement la Prusse, 13,098 élèves de première (classe supérieure), 6,366 élèves de seconde et enfin 4,545 élèves de troisième sont mobilisés. Au total, plus pour le reste de l'Allemagne, le nombre des lycéens qui se trouvent aujourd'hui sur le front ne serait pas inférieur à 42,000.



### **Avis aux institutrices appelées à renouveler leur brevet**

On nous a demandé d'interpréter le programme d'histoire exigé des institutrices appelées à renouveler leur brevet. Une erreur typographique paraît être la cause de divergences sous ce rapport.

En attendant la réimpression et, éventuellement, la revision du programme des examens du brevet, nous avons décidé de prescrire comme suit le programme d'histoire pour les institutrices :

*Histoire générale moderne et contemporaine et histoire de la Suisse*, d'après le programme pages 25 et suivantes, à partir des grandes inventions et découvertes (deux questions et une seule note).

Fribourg, le 22 avril 1916.

*Le Conseiller d'Etat, Directeur,*

Georges PYTHON.

